

Mon Le Moyne à moi!

Démarche participative
sur l'identité et le devenir du secteur Le Moyne

Rapport de la démarche participative

25 septembre 2024



L'équipe de la démarche

Julie Caron-Malenfant, présidente
Élise Naud, responsable de la participation publique

Le comité de lecture

Marie Depelteau-Paquette, cheffe de bureau
Fimba Tankoano, commissaire

À propos de l'Office

L'Office de participation publique de Longueuil est une instance impartiale et indépendante qui a pour mission de concevoir et de mettre en œuvre des démarches de participation publique sur une variété de sujets d'intérêt pour la population de Longueuil.

L'Office est constitué en vertu des articles 54.15 à 54.28 de la [Charte de la Ville de Longueuil \(RLRQ c. C-11.3\)](#).

En plus des fonctions qui lui sont conférées par le seul effet de la Charte, l'Office peut recevoir ses mandats du conseil de ville ou du comité exécutif. Il pourrait éventuellement recevoir des mandats d'un conseil d'arrondissement en vertu de sa compétence en urbanisme. Enfin, il pourrait également recevoir des mandats du conseil d'agglomération pour tout projet qui relève de sa compétence.

Pour nous joindre

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil (QC) J4K 5G4
Téléphone : 450 463-7203
Courriel : info@oppl.quebec
www.oppl.quebec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2024
978-2-9822957-6-6 (imprimé)
978-2-9822957-0-4 (PDF)

Longueuil, le 25 septembre 2024

Madame Catherine Fournier
Mairesse
Présidente du comité exécutif
Ville de Longueuil
Hôtel de ville de Longueuil
4250, chemin de la Savane
Longueuil (Québec) J3Y 9G4

Objet : Transmission du rapport de la démarche participative *Mon Le Moyne à moi !*

Madame la Mairesse,

Par la présente, je vous transmets le rapport de la démarche participative *Mon Le Moyne à moi !*, déployée par l'Office de participation publique de Longueuil pour répondre au mandat que le conseil de ville lui a confié le 22 août 2023 (résolution CO-230822-2.2). Le mandat consistait à réaliser une démarche participative portant sur l'identité et le devenir souhaitable du secteur Le Moyne.

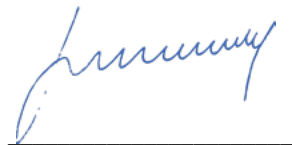
Lors de cet exercice qui s'est échelonné pendant l'hiver et le printemps 2024, l'Office a été témoin de l'attachement pour le secteur et de la fierté d'y vivre ressentie par sa population, tout en constatant un désir d'actualiser l'identité de Le Moyne pour l'ancrer dans le présent, et ainsi mieux préparer l'avenir.

Tout au long de la démarche, l'Office a dénombré 538 participations, ce qui correspondrait à plus de 10 % de la population s'il s'agissait de participations uniques.

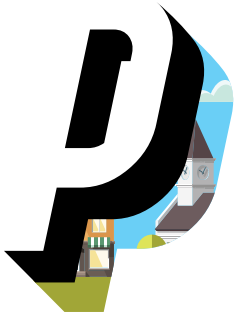
En plus des résultats de cette démarche, l'Office a apprécié le fait de se voir confier par le conseil de ville un mandat de nature différente des précédents. Cela lui a permis de mener une démarche de coconstruction où la population a pu jouer un rôle actif, notamment dans la formulation d'une vision d'avenir qui émane directement des personnes qui ont participé à l'exercice. Nous croyons que ce type de démarche favorise une meilleure adhésion du reste de la population aux propositions formulées par leurs concitoyennes et concitoyens. L'engagement requis, et l'investissement des citoyennes et citoyens sont certes plus importants, mais le résultat s'avère d'autant plus fort.

L'Office rendra public ce rapport, ainsi que toute la documentation qui l'accompagne, le 25 septembre 2024. Ce sera avec plaisir que je me rendrai disponible pour en présenter le contenu aux élus et élus de la ville.

Je vous prie d'agréer, Madame la Mairesse, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Julie Caron-Malenfant
Présidente



Les faits saillants



En août 2023, l'Office de participation publique de Longueuil (l'Office) a reçu un mandat de la Ville de Longueuil afin de révéler et reconnaître les références et sensibilités identitaires du secteur Le Moyne pour coconstruire une vision de revitalisation avec les différents groupes du quartier à partir des enjeux vécus tout en mettant en lumière les points de convergence et de divergence entre les quartiers Saint-Maxime et Saint-Josaphat¹.

Pour répondre au mandat qui lui a été confié, l'Office a conçu une démarche en quatre grandes étapes : **S'informer**, **Raconter**, **Imaginer** et **S'exprimer**.

Au total, il y a eu **538 participations** à l'une ou l'autre des activités de la démarche entre les mois de janvier et juin 2024. Bien qu'il ne soit pas possible d'extraire de ce chiffre le nombre de personnes ayant participé à plus d'une activité, s'il s'agissait de participants uniques, cela représenterait 10,64 % de la population totale du secteur.

Les résultats de la démarche

Les thèmes ci-dessous sont revenus de manière récurrente dans les discussions :

- l'esprit de communauté fort
- le milieu de vie agréable qu'est Le Moyne
- l'importance du milieu communautaire
- le manque de commerces et de services
- l'enclavement des quartiers
- le manque de verdure
- le manque de locaux et d'activités.

Un groupe de 16 citoyennes et citoyens se sont réunis durant une journée entière pour coconstruire un énoncé de vision qui s'appuyait sur l'ensemble des contenus recueillis par l'Office aux étapes précédentes.

Les personnes présentes ont convenu de se laisser guider par les valeurs suivantes : **la sécurité, l'inclusion, la reconnaissance, le respect et l'équité**.

¹ Sommaire décisionnel, SD-2023-2229, doc. 11.



L'énoncé de vision proposé est : Le Moyne, village accueillant au cœur de la ville*.

* Le groupe de 16 personnes ayant l'élaboré l'énoncé de vision a insisté pour utiliser la graphie de l'ancienne ville en un seul mot.

Trois piliers sur lesquels la vision doit être assise afin de permettre à la population de Le Moyne de se mobiliser pour la réaliser viennent compléter l'énoncé de vision :

- Consolider le sentiment de communauté
- Repenser la mobilité et les déplacements sur le territoire
- Miser sur l'innovation et la résilience climatique

Outre la notion de village utilisée dans l'énoncé de vision qui ne fait pas l'unanimité, car elle comporte une connotation négative pour certains, les valeurs, l'énoncé de vision et les piliers proposés sont reçus de manière positive.

L'analyse et les recommandations

Pour bien comprendre les enjeux relevés et les recommandations faites par l'Office, deux éléments de contexte sont apparus importants à mettre en évidence.

1) Les divergences et les convergences entre les deux quartiers

À l'intérieur de Le Moyne, les gens s'identifient à leur quartier. La voie ferrée représente une frontière qui leur fait obstacle et qui est traversée uniquement par obligation. Toutefois, dès qu'ils se retrouvent dans une situation qui implique des gens de l'extérieur, les divergences de quartiers ou de paroisses se dissipent et ils redeviennent des Lemoynois.

Le quartier Saint-Maxime est mieux desservi en services et en commerces que Saint-Josaphat en raison de la présence de l'école Lajeunesse et de l'artère commerciale du secteur, la rue Saint-Louis. Il est également mieux connecté au reste de la ville par sa proximité à l'arrondissement de Greenfield Park. Chacun des deux quartiers comprend un pôle communautaire très actif.

2) Un découpage administratif reflet des fusions et défusions successives

En moins de soixante ans, le secteur Le Moyne a vécu plusieurs épisodes de fusions et défusions avec des municipalités voisines. Cela se reflète même dans le découpage administratif qui diffère selon les niveaux de gouvernement. Le secteur Le Moyne semble se chercher une identité et un territoire d'appartenance.

Enjeu 1 : La disparition des lieux de rencontres

Dès la première soirée d'information de la présente démarche participative et à chaque activité, il a été fait mention du manque de locaux ou de lieux disponibles pour se rencontrer et organiser des activités.

Le centre Lajeunesse, le centre Saint-Maxime et l'ancienne école Sainte-Agnès sont mentionnés comme des lieux qui autrefois offraient des activités et des lieux de rassemblement à la population de Le Moyne. Les personnes participantes ont énuméré une panoplie de lieux ou d'édifices qui pourraient être convertis pour répondre à ce besoin de se rassembler.

Enjeu 2 : La superposition des discontinuités

On remarque plusieurs discontinuités sur le territoire et au sein de la population. Cela s'observe notamment entre les diverses générations de personnes ; entre les personnes installées depuis longtemps et celles nouvellement arrivées sur le territoire ; entre les personnes œuvrant dans le milieu communautaire ou bénéficiant de leurs services et les personnes n'y recourant pas ; entre les deux paroisses.

Toutes ces réalités décrites ci-dessus semblent co-exister harmonieusement, mais avec peu ou pas de perméabilité. Cela rend difficile la mise en relation des réalités vécues de part et d'autre. Pourtant, les personnes participantes témoignent de leur ouverture à l'autre, laissant croire que le milieu est disposé à établir des connexions entre celles-ci.

Les recommandations

En s'appuyant sur les trois piliers de la proposition de vision, sur les deux enjeux relevés et conformément au souhait de la population qui appuie fortement la majorité des éléments proposés dans la vision coconstruite par le milieu, l'Office recommande que la Ville intègre les principaux éléments de celle-ci dans sa planification pour le secteur Le Moyne et qu'elle travaille à reconnecter le milieu autant en créant des lieux et des moments de rencontre qu'en atténuant les fractures physiques du territoire.

1

Consolider le sentiment de communauté

La population de Le Moyne et les organismes actifs sur son territoire manquent d'installations en tout genre pour pouvoir socialiser et profiter de leur milieu de vie conformément à leurs aspirations. L'Office recommande à la Ville de planifier des interventions sur le territoire visant à favoriser les rencontres au sein de la communauté.

Ces interventions peuvent être de deux ordres. En premier lieu, en aménageant ou en facilitant l'aménagement par des groupes du milieu de lieux physiques. En deuxième lieu, par la programmation ou le soutien à l'organisation d'événements qui permettraient à la population de se côtoyer.

2

Repenser la mobilité et les déplacements sur le territoire pour améliorer la sécurité et pour reconnecter le milieu, en priorisant les alentours de la voie ferrée

L'Office recommande à la Ville de poser des gestes visant à atténuer les effets des barrières physiques qui fractionnent le territoire, notamment entre Saint-Maxime et Saint-Josaphat, mais aussi avec le reste de la Ville.

À cet égard, il serait souhaitable de revoir en priorité les aménagements aux alentours de la voie ferrée qui sépare le secteur Le Moyne en deux pour augmenter le confort des usagers, particulièrement celui des piétons.



Enfin, la Ville est encouragée à examiner les moyens d'améliorer la desserte en transports collectifs et actifs sur le territoire de Le Moyne, ainsi que vers et depuis Le Moyne, pour donner plus de mobilité à la population et atténuer l'isolement de Le Moyne du reste de la Ville.

3

Soutenir l'émergence de leaders de la communauté en créant un comité de suivi de la vision

En réponse à la volonté exprimée de prise en charge du milieu par lui-même, il est proposé à la Ville de former et d'animer un comité de suivi de la présente démarche.

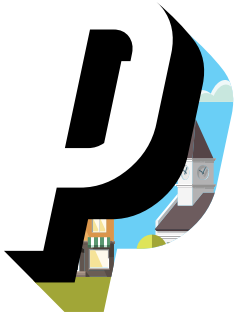
Le mandat du comité pourrait consister à conseiller la Ville sur les moyens concrets à privilégier pour que puisse se réaliser la vision, ainsi que sur les moyens de mettre en œuvre ou de soutenir la réalisation des éléments qui émergent de cette même vision.

Le comité pourrait annuellement effectuer un bilan des avancements de la mise en œuvre de la vision, bilan qui serait rendu public et partagé dans un format à déterminer, à la population de Le Moyne, et plus largement, de Longueuil.

Table des matières

La démarche participative.....	11
Le territoire de Le Moyne	11
La démarche : Mon Le Moyne à moi !.....	14
La collecte de l'information.....	19
Les thèmes abordés.....	19
La vision proposée	23
Les réactions à la vision proposée	24
L'analyse et les recommandations.....	27
Des éléments contextuels à mettre en évidence.....	27
Enjeu 1 : La disparition des lieux de rencontres.....	29
Enjeu 2 : La superposition des discontinuités	29
Les recommandations.....	30
Annexe 1 : Le mandat.....	33
Annexe 2 : Le dossier documentaire	35
Annexe 3 : Le matériel développé pour les activités Raconte-moi un souvenir.....	37
Annexe 4 : Le matériel développé pour les activités Parle-moi de ton quartier.....	39





La démarche participative



En août 2023, l'Office de participation publique de Longueuil (l'Office) a reçu un mandat de la Ville de Longueuil afin de révéler et reconnaître les références et sensibilités identitaires du secteur Le Moyne pour coconstruire une vision de revitalisation avec les différents groupes du quartier à partir des enjeux vécus tout en mettant en lumière les points de convergence et de divergence entre les quartiers Saint-Maxime et Saint-Josaphat².

Le sommaire décisionnel qui mandate l'Office souligne que :



Le paysage et la communauté du secteur Le Moyne portent les traces d'une histoire et d'une identité bien distinctive. En 2024 sera souligné le 75^e anniversaire de la fondation de l'ancienne Ville LeMoyne, fondée en 1949.

Le territoire lemoynois est marqué par la proximité d'importants lieux de passage routiers et ferroviaires autour desquels des quartiers modestes et densément peuplés se sont développés. Malgré la présence d'un milieu communautaire fort et impliqué, le sentiment d'appartenance de la communauté a été secoué par un important historique de fusions et défusions municipales ainsi que par un récent épisode d'évolution démographique.

La Ville de Longueuil souhaite aujourd'hui reconnaître les dynamiques et les identités propres à ce secteur, et vise à mieux les intégrer dans ses actions d'aménagement et de développement social.³



Le territoire de Le Moyne

C'est en 1949 que les paroisses Saint-Josaphat et Saint-Maxime demandent à se détacher de la ville de Jacques-Cartier pour devenir Ville LeMoyne. Le territoire d'à peine un kilomètre carré a été une municipalité pendant 53 ans, soit de 1949 à 2002⁴. Au moment des fusions municipales de 2002 imposées par le gouvernement provincial, la ville de LeMoyne a été intégrée à l'arrondissement de Saint-Lambert de la nouvelle ville de Longueuil. Par la suite, elle a été intégrée à l'arrondissement du Vieux-Longueuil en 2006, au moment de la création de l'agglomération de Longueuil et de la défusion de la ville de Saint-Lambert.

La manière d'écrire Le Moyne a également changé au cours des années. Jusqu'en 2002, le nom « LeMoyne » désignait l'ancienne ville. Depuis, la forme « Le Moyne » qui correspond à la graphie du nom de la personne honorée (Charles Le Moyne) est adoptée. Elle désigne le secteur Le Moyne de l'arrondissement du Vieux-Longueuil de la nouvelle ville. Bien qu'il ait été fusionné, le secteur a conservé les limites de l'ancienne ville⁵.

² Sommaire décisionnel, SD-2023-2229, doc. 1.1.

³ *Ibid.*

⁴ Document d'information de la Ville de Longueuil, doc. 3.1, p. 9-11.

⁵ Fiche du secteur Le Moyne, Commission de toponymie du Québec, https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=374671



Le secteur est limitrophe des deux autres arrondissements de Longueuil, Greenfield Park et Saint-Hubert, et de la ville de Saint-Lambert. Le Moyne est enclavé entre tous ces territoires, et séparé au milieu par la voie ferrée, qui permet de distinguer les deux quartiers (autrefois paroisses) qui le composent : Saint-Maxime et Saint-Josaphat.

La population du secteur était en décroissance depuis les années 1970. Elle était de 8 184 personnes en 1971 et de 4 745 personnes en 2016. Puis, elle a légèrement augmenté selon les données du recensement de 2021 pour atteindre 5 055 personnes. L'augmentation de la population lemoynoise dans les dernières années s'explique notamment par l'implantation dans le secteur d'une population immigrante. En 2016, 10 % de la population était immigrante alors qu'en 2021 elle s'élevait à 16 %.

Plusieurs données sociodémographiques exposées dans le document d'information préparé par la Ville de Longueuil démontrent que le secteur Le Moyne comporte des caractéristiques d'un milieu défavorisé. Il est notamment mentionné qu'en 2016 :

- le revenu médian de la population de plus de 15 ans était le plus bas de tous les secteurs de Longueuil avec 23 376 \$;
- près de 20 % de la population vivait dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement⁶.

Les deux indices⁷ de défavorisation du ministère de l'Éducation du Québec, soit l'indice de milieu socio-économique (IMSE) et l'indice du seuil de faible revenu (SFR), pour l'école Lajeunesse située dans le quartier Saint-Maxime étaient de neuf sur dix pour l'année scolaire 2022-2023⁸, dix étant le niveau de défavorisation le plus élevé.

⁶ Document d'information de la Ville de Longueuil, doc. 3.1, p. 12-13.

⁷ Définitions des indices de défavorisation du ministère de l'Éducation du Québec : <https://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation>

⁸ Indices de défavorisation du ministère de l'Éducation du Québec pour l'année scolaire 2022-2023 : https://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/Indices-defavorisations_2022-2023.pdf

Figure 1 : Carte du secteur Le Moyne

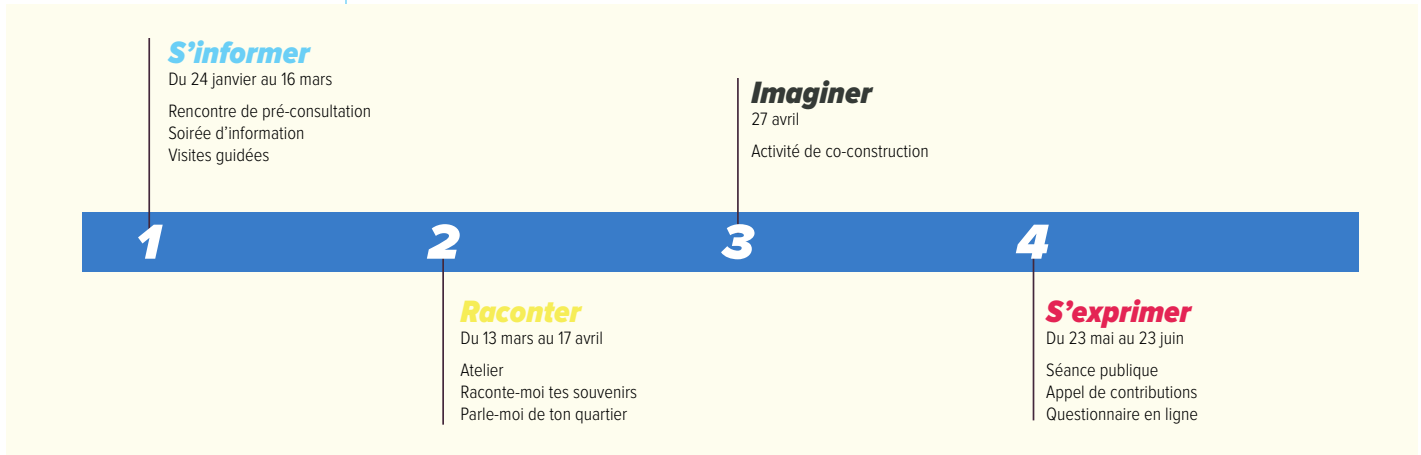


Source : adapté de Ville de Longueuil, doc. 3.2



La démarche : Mon Le Moyne à moi !

Pour répondre au mandat qui lui a été confié, l'Office a conçu une démarche en quatre grandes étapes : **S'informer**, **Raconter**, **Imaginer** et **S'exprimer**. Chacune des étapes comprend plusieurs activités. Celles-ci sont décrites dans le Plan de participation publique⁹ rédigé par l'Office et sur la page de la démarche du site web de l'Office.



Au total, il y a eu **538 participations** à l'une ou l'autre des activités de la démarche entre les mois de janvier et juin 2024. Bien qu'il ne soit pas possible d'extraire de ce chiffre le nombre de personnes ayant participé à plus d'une activité, s'il s'agissait de participants uniques, cela représenterait 10,64 % de la population totale du secteur.

Tableau 1 : Bilan de la participation

Dates	Nombre de personnes présentes	Nombre de visionnements ¹⁰
Rencontre de préconsultation 24 janvier 2024	7	N/A
Soirée d'information 27 février 2024	40	119
Visites guidées 14 et 16 mars 2024	45	66
Activités Raconter Du 8 mars au 17 avril 2024	42	N/A
Journée de coconstruction 27 avril 2024	16	N/A
Séance publique 23 mai 2024	29	49
Questionnaire Du 23 mai au 24 juin 2024	120	N/A
Contributions écrites Jusqu'au 24 juin 2024	5	N/A
Sous-total	304	234
		Total : 538

⁹ Plan de participation publique – Mon Le Moyne à moi !, doc. 2.1.

¹⁰ Les visionnements ont été compilés le 10 juillet 2024.

S'informer

Dans un premier temps, les personnes intéressées ont été invitées à s'informer sur la démarche ainsi que sur les deux quartiers du secteur Le Moyne en assistant à une soirée d'information et à deux visites guidées.

Préalablement à la soirée d'information, l'Office a organisé une **rencontre de préconsultation** réunissant sept personnes représentant des organismes actifs dans la vie communautaire de la population du secteur Le Moyne. Cette rencontre avait pour objectifs de :

- brosser un premier portrait des enjeux vécus par la population de Le Moyne ;
- bonifier le document d'information produit par la Ville de Longueuil, le cas échéant ;
- compter sur l'implication du milieu communautaire pour mobiliser et susciter la participation de la population aux différentes activités de la démarche.

Cette rencontre a eu lieu le 24 janvier 2024 dans les locaux de l'Office.

La **soirée d'information** a eu lieu le 27 février 2024 au théâtre de la Providence. Cette soirée animée par l'Office a permis à la Ville de Longueuil de présenter le document d'information¹¹ préparé spécialement pour cette démarche participative. Ce document est accessible dans le dossier documentaire de la démarche sur le site web de l'Office. Il brosse un portrait du territoire de Le Moyne en le situant dans son contexte historique, sociodémographique, communautaire, économique et géographique. Cette soirée a également été l'occasion pour l'Office de présenter les différentes étapes de la démarche et leurs activités respectives. Après les présentations informatives a suivi une période de questions. Certaines questions pour lesquelles les personnes représentant la Ville n'avaient pas de réponses ont fait l'objet de réponses par écrit dans les semaines suivantes. Le document¹² contenant les réponses de la Ville a été déposé dans le dossier documentaire accessible sur la page de la démarche du site web de l'Office.



Quarante personnes ont assisté en personne à la soirée d'information. L'enregistrement de la soirée a été visionné 119 fois¹³.

Avec l'objectif de faire découvrir ou redécouvrir à la population les deux quartiers de Le Moyne, deux **visites guidées** en autobus ont été organisées. Pendant ces visites, une guide a accompagné les personnes à bord à travers les rues du secteur en relatant l'histoire et les dynamiques sociales et communautaires. Les visites ont eu lieu le jeudi 14 mars en après-midi et le samedi 16 mars en avant-midi.

¹¹ Document d'information de la Ville de Longueuil, doc. 3.1.

¹² Lettre de réponses de la Ville de Longueuil, doc. 5.4.1.

¹³ Nombre de visionnements en date du 10 juillet 2024.



Au total, 45 personnes ont pris part à l'une ou l'autre des visites. Pour sa part, le résumé vidéo des visites a été visionné plus d'une soixantaine de fois¹⁴.

Le compte-rendu¹⁵ de la rencontre de préconsultation, l'enregistrement de la soirée d'information¹⁶ ainsi qu'un résumé vidéo des visites guidées¹⁷ de l'étape **S'informer** sont accessibles dans le dossier documentaire sur la page de la démarche du site web de l'Office.

Raconter

La deuxième étape de la démarche comprenait les activités **Raconte-moi un souvenir** et **Parle-moi de ton quartier**, qui se sont tenues entre le 13 mars et le 17 avril 2024. Ces activités sous forme d'ateliers réalisés en petits groupes visaient à faire discuter la population de Le Moyne sur des éléments marquants du passé et sur la vie quotidienne d'aujourd'hui.

Les activités **Raconte-moi un souvenir** étaient divisées en deux parties : rédaction ou dessin d'un souvenir et élaboration d'une visite fictive du secteur.



Les activités **Parle-moi de ton quartier** se déroulaient sous forme de discussion en petits groupes autour d'une carte du secteur Le Moyne et portaient sur la vie quotidienne de la population du secteur Le Moyne.

¹⁴ Nombre de visionnements en date du 10 juillet 2024.

¹⁵ Compte-rendu de la rencontre de préconsultation du 24 janvier 2024, doc. 2.3

¹⁶ Enregistrement de la soirée d'information du 27 février 2024, doc. 5.3

¹⁷ Vidéo résumé des visites guidées du 14 et 16 mars 2024, doc. 2.8



Des exemples du matériel développé pour les deux séries d'ateliers sont présentés aux annexes 3 et 4.



Une version adaptée de l'activité **Parle-moi de ton quartier** a été proposée aux enfants du service de garde de l'école Lajeunesse lors de la journée pédagogique du 17 avril 2024. Ils pouvaient dessiner ou décrire les éléments qu'ils aiment et n'aiment pas de leur quartier ainsi que ce qu'ils aimeraient y voir, mais qui n'existe pas déjà.

Au total, 42 personnes ont participé à l'une ou l'autre des activités. Le rapport synthèse des activités¹⁸ de l'étape **Raconter** qui décrit le détail de celles-ci est accessible sur la page de la démarche du site web de l'Office.

Imaginer

La troisième étape de la démarche était consacrée à une activité de coconstruction d'une vision pour l'avenir du secteur.

À partir des informations recueillies pendant les étapes précédentes, les 16 personnes participantes ont été amenées à travers différentes activités animées par l'équipe de l'Office à élaborer en une journée une proposition de vision pour l'avenir du secteur Le Moyne.

La vision¹⁹ adoptée à l'unanimité à la suite de l'activité de l'étape **Imaginer** est accessible sur la page de la démarche du site web de l'Office.



¹⁸ Rapport synthèse de l'étape Raconter, doc. 2.10

¹⁹ Proposition de vision – 27 avril 2024, doc. 2.9



S'exprimer

Pendant l'étape *S'exprimer*, quatrième et dernière étape de la démarche, la population de Le Moyne a été appelée à exposer son point de vue sur la vision proposée par le groupe de 16 personnes ayant participé à la journée de coconstruction de l'étape *Imaginer*.

Dans un premier temps, une **séance publique** a eu lieu le 23 mai 2024 à 19 h au théâtre de la Providence afin de présenter l'état d'avancement de la démarche et les résultats des étapes précédentes. Les personnes qui le désiraient pouvaient regarder la séance en ligne. Un autobus fourni par l'organisme L'Envol a fait la navette entre les deux quartiers et le théâtre afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'assister à la séance publique.

Pendant cette soirée, l'équipe de l'Office a présenté les résultats de l'étape **Raconter**, puis deux personnes désignées par les personnes participantes de la journée de coconstruction ont lu le texte de la vision proposée. Il a par la suite été possible pour les personnes présentes dans la salle de poser des questions et d'exposer leur point de vue sur la vision. 29 personnes ont assisté à la soirée en personne et près d'une cinquantaine²⁰ l'ont visionnée en direct ou en différé.



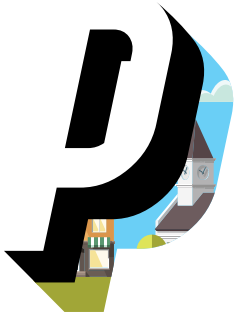
Dès le 23 mai, les personnes qui le désiraient ont pu exprimer leur point de vue sur la vision proposée en répondant à un questionnaire. L'équipe de l'Office s'est également déplacée sur le territoire à quatre occasions afin de faire remplir le **questionnaire** par des citoyennes et citoyens. Les personnes qui le désiraient pouvaient aussi faire part de leur opinion en faisant parvenir des **contributions écrites** ou en laissant un message sur la boîte vocale de l'Office.

Le questionnaire a été accessible en ligne du 23 mai au 24 juin 2024. Cent vingt personnes y ont répondu en ligne ou pendant l'une ou l'autre des activités ciblées par l'équipe de l'Office. Cinq personnes ont déposé une contribution écrite. La synthèse du questionnaire²¹ et les contributions écrites²² sont accessibles dans le dossier documentaire sur la page de la démarche du site web de l'Office.

²⁰ Nombre de visionnements en date du 10 juillet 2024.

²¹ Synthèse du questionnaire sur la vision proposée, doc. 2.11

²² Les contributions écrites sont accessibles dans la section 6 du dossier documentaire, doc. 6.1 à 6.5



La collecte de l'information



Tout au long de la démarche, l'Office a colligé de l'information sous différentes formes : les propos entendus, les feuilles de récoltes lors des ateliers, les enregistrements des séances publiques du 27 février et du 23 mai 2024, les résultats du questionnaire sur la vision proposée et les contributions écrites.

Les thèmes abordés

Quelques thèmes sont revenus de manière récurrente dans les discussions. Il a notamment été question de l'esprit de communauté fort, du milieu de vie agréable qu'est Le Moyne, de l'importance du milieu communautaire, du manque de commerces et de services, de l'enclavement des quartiers, du manque de verdure et du manque de locaux et d'activités.

Un sentiment d'appartenance et un esprit de communauté rassembleurs

Le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté ont été mentionnés comme des éléments qui font de Le Moyne un secteur apprécié.

L'appartenance à Le Moyne est forte, et celle pour chacune des paroisses l'est encore plus, principalement chez les résidentes et les résidents de longue date. La rivalité amicale entre les deux paroisses séparées par la voie ferrée a également été soulignée quelques fois. Certains ont parlé du côté « village », ou encore de la convivialité du voisinage, des échanges et de l'entraide entre voisins, de l'accueil, de la facilité à s'intégrer et de l'échelle humaine de Le Moyne.

Une participante a décrit le secteur comme un petit coin de paradis. Ayant vécu dans plusieurs pays et à divers endroits à Longueuil en tant qu'immigrante, elle a affirmé qu'elle se sentait enfin chez elle à Le Moyne.

Dans le même ordre d'idées, une autre participante a résumé en atelier ce que son groupe disait en lançant : « On est bien accueillant et pas regardant ! ».

Certaines personnes ont toutefois souligné que le sentiment d'appartenance et l'esprit de communauté qui caractérisaient l'ancienne ville se détériorent ou du moins ne sont plus ce qu'ils étaient, au fur et à mesure que la population se renouvelle.

L'attachement à l'appellation *LeMoyne*, écrit en un seul mot comme le nom de l'ancienne ville, est palpable à travers les conversations. La nostalgie de l'époque de l'ancienne *Ville LeMoyne* est évidente chez les gens l'ayant vécue. Elle se manifeste notamment par le sentiment d'avoir perdu quelque chose au moment des fusions municipales du début des années 2000.



Un milieu de vie tranquille et agréable

Le Moyne est clairement un milieu de vie agréable.

La tranquillité, le faible taux de criminalité, les logements abordables, les nombreux organismes communautaires et leurs activités ainsi que les installations existantes, tant dans Saint-Josaphat (parc Bariteau) que dans Saint-Maxime (parc Génération et parc de l'école Lajeunesse), ainsi que la piste cyclable sur la rue Tiffin font partie des éléments appréciés. Certains réclament plus de logements.

Selon certains groupes rencontrés, la proximité de tout, notamment des autoroutes, du transport collectif, des ponts, des commerces (même s'ils sont à l'extérieur de Le Moyne) et des services, a été soulignée comme un point positif et un avantage du secteur.



Arrivée à Ville LeMoyne, le slogan est "Près de tout, près de vous". Souvenir d'arriver dans un patelin où les gens ne se prennent pas pour d'autres.

Souvenir d'une personne participante, 8 mars 2024



Selon les propos recueillis, le grand nombre de ressources communautaire constitue une force et une fierté pour la population de Le Moyne. En ce sens, un groupe a formulé le rêve que les organismes communautaires du secteur qui le désirent puissent acheter leur édifice et obtenir du financement pour mener leurs projets à bien. Il a également été question de la reconnaissance, du respect et du soutien nécessaires pour les organismes communautaires et leurs bénévoles qui constituent un élément essentiel de l'identité du secteur.



J'ai découvert la ville de LeMoyne en 1989 quand j'ai commencé à travailler à la Mosaïque, un centre d'action bénévole et communautaire. J'y ai trouvé une population sympathique, impliquée dans la vie communautaire.

Souvenir d'une personne participante, 8 mars 2024



Une desserte en commerces et services à développer

Le secteur Le Moyne est près de tout. Toutefois, un constat est unanime : à l'exception des commerces sur la rue Saint-Louis, du marché Ami et d'un ou deux dépanneurs, il n'y a pratiquement pas de services ni de commerces pour la population à l'intérieur des limites de Le Moyne.

Pour cette raison et afin de mener leurs activités quotidiennes sans voiture, les personnes participantes ont demandé :

- des services comme un CLSC, une annexe de la bibliothèque de Greenfield Park, des places en service de garde, un guichet automatique ;
- des commerces de proximité comme une épicerie, un boucher, un fleuriste, un café, un bar à crème glacée ;
- un marché éphémère (fruits, légumes, fleurs) ou un marché mobile en lien avec la sécurité alimentaire.

Une connectivité à améliorer

Les transports vers, depuis et à l'intérieur de Le Moyne sont à améliorer. Le secteur est divisé en deux par la voie ferrée, en plus d'être isolé du reste de la ville de Longueuil par le boulevard Taschereau.

Pour ces raisons, les personnes participantes ont demandé :

- une meilleure desserte du secteur en transport en commun ;
- des mesures d'apaisement de la circulation, zone de ralentissement, limite de vitesse ;
- des aménagements plus conviviaux et plus sécuritaires pour la marche et le vélo, notamment des rues piétonnes, des trottoirs plus larges, plus de pistes cyclables et des arrêts obligatoires à certaines intersections ;
- des bornes de recharge pour véhicules électriques ;
- des stations d'autopartage.

Afin d'améliorer les déplacements à l'intérieur de Le Moyne, plusieurs personnes rêvent d'une traverse en tunnel ou d'un viaduc afin de réduire les risques liés à la traverse de la voie ferrée et pour minimiser la barrière entre les deux paroisses. Également en lien avec la traversée de la voie ferrée, il a été demandé que des aires d'attente sécuritaire (banc, abris) soient aménagées des deux côtés afin de rendre plus agréable et plus confortable l'attente pendant le passage du train, qui peut durer un bon moment selon la longueur de ce dernier.

Allant dans le même sens, un groupe rêve d'un réaménagement du boulevard Taschereau pour désenclaver les deux quartiers. Ils y souhaitent un transport collectif électrique structurant (ex. : tram) et des aménagements pour les cyclistes et les piétons.

Un virage vers la transition écologique à effectuer

Le secteur Le Moyne est sans contredit un milieu de vie agréable, mais qui manque de verdure.

Tous les groupes rencontrés ont demandé un verdissement important du secteur sous différentes formes. Certains ont parlé de verdir et d'aménager les terrains vacants, de planter des arbres en bordure du boulevard Taschereau, d'autres ont parlé d'agriculture urbaine en demandant que les potagers en devanture soient autorisés, tandis que d'autres désirent plus d'arbres. Il a même été proposé de planter des fleurs partout et d'organiser un concours de la maison la plus fleurie.

Un groupe rêve que Le Moyne devienne un quartier zéro carbone où l'on peut résider, vivre et travailler alors qu'un autre groupe rêve d'un quartier résilient aux changements climatiques et sans problèmes économiques. En ce sens, une personne a proposé de faire du secteur Le Moyne un quartier sans voiture d'ici 2065.

Des lieux de rencontre et des activités en tout genre à créer

Le manque de lieux physiques ou de moments (activités festives, rassemblement) pour se rencontrer est déploré unanimement.

Au-delà des souvenirs sur la vie quotidienne et les conditions de vie, la majorité des souvenirs racontés ont porté sur des rassemblements ou des événements qui ont marqué la vie à Le Moyne (mariage, élection de la reine et du roi de l'Organisation des terrains de jeux (OTJ), célébration du 75^e anniversaire de la paroisse de Saint-Josaphat, des tombolas, les processions de la Fête Dieu au printemps).



Ces témoignages montrent une certaine nostalgie des activités et des rassemblements auxquels prenait part la population de l'ancienne *Ville LeMoynes* :



Je fus couronnée Reine de l'OTJ en 1958 à la suite d'un vote entre les participants de l'OTJ. Le couronnement eut lieu à l'extérieur dans la cour des écoles de Saint-Josaphat. Le roi élu s'appelle Pierre Baril.

Souvenir d'une personne participante, 8 mars 2024



Dans le cadre du 75^e de la paroisse Saint-Josaphat, au-delà de 2000 personnes se sont présentées, religieuses, religieux, enseignantes, enseignants, anciens de la paroisse. Le tout avait débuté par une messe à 11h, et à compter de 13h, les gens arrivaient. Nous avons dû ouvrir l'église, car il manquait de place au sous-sol ! Très belle réussite, et encore aujourd'hui, on en parle dans les rencontres !

Souvenir d'une personne participante, 8 avril 2024



À la question *Qu'est-ce que vous aimeriez dans votre quartier qui n'existe pas ?*, plusieurs ont répondu :

- plus d'activités pour les jeunes, les adultes et les personnes âgées, une maison des aînés, une maison des jeunes, une maison intergénérationnelle ;
- des lieux de rencontres dans les deux quartiers ;
- des activités festives, fêtes des voisins, tombolas, fêtes officielles de la Saint-Jean ;
- l'aménagement des terrains vacants en espaces verdis avec des bancs et des poubelles ;
- des locaux pour les OBNL, un centre multifonctionnel, un centre de loisirs ;
- un parc à chiens, un *pumptrack* (circuit de vélo) ;
- de nouvelles installations comme des appareils d'exercices pour les 50 ans et plus, des terrains de tennis, une boîte de jeux extérieurs, un terrain de soccer, un terrain de basketball, une patinoire, des tables à pique-nique pour les familles au parc Bariteau ;
- de nouveaux aménagements comme une piscine et un espace ombragé au parc Génération, des jardins communautaires.

Il a notamment été mentionné à plusieurs reprises que les activités du centre Lajeunesse devraient desservir la population de Le Moyne, ce qui ne semble pas être le cas actuellement selon les discussions entendues. Le centre Sénéchal et l'ancienne école Sainte-Agnès ont également été soulignés comme des lieux où des activités pourraient être organisées. Une collaboration avec le centre de services scolaire a été proposée afin de trouver des locaux.

Un groupe rêve de transformer la maison abandonnée près du parc Bariteau en café-pâtisserie avec de la musique d'ambiance et un 2^e étage destiné aux ados.

Aucun des groupes à qui nous avons demandé d'imaginer de créer un programme fictif pour un séjour d'une fin de semaine à Le Moyne n'a été en mesure de réaliser une visite complète par manque d'activités à faire découvrir sur le territoire.

Dans une optique de développement de l'identité du secteur, il a également été proposé que soient créés des portes d'entrée pour chacun des quartiers ainsi que des circuits ou sentiers culturels avec des éléments de reconnaissance de l'histoire de Le Moyne.

La vision proposée

Un groupe de 16 citoyennes et citoyens se sont réunis durant une journée entière pour coconstruire un énoncé de vision qui s'appuyait sur l'ensemble des contenus recueillis par l'Office aux étapes précédentes de la démarche.

L'énoncé de vision se décline en trois parties : les valeurs qui ont guidé son élaboration et qui, aux yeux des personnes qui l'ont rédigée, reflètent d'abord des valeurs communes à la population de Le Moyne. Ensuite, l'énoncé de vision comme tel, qui s'appuie sur trois piliers visant à guider l'action.

Nous sommes un groupe de citoyennes et de citoyens qui s'est réuni de manière volontaire et par amour pour notre milieu de vie. Nous avons comme points communs de vivre à LeMoyne et de souhaiter que sa population puisse s'y épanouir. Nous avons à cœur le bien commun.

Notre tâche est de proposer à nos concitoyennes et concitoyens une vision d'avenir pour notre communauté. Nous avons tenté de nous en acquitter avec le souci de leur faire une proposition qui reflète le mieux possible les vécus de toutes les personnes qui habitent le territoire, peu importe la génération à laquelle elles appartiennent, la durée depuis laquelle elles y résident, leur parcours de vie, leur origine.

Pour guider notre travail, nous avons organisé notre réflexion autour de ce que nous souhaitons proposer comme legs pour les gens de LeMoyne, notamment les enfants. Nous avons convenu que nous nous laisserions guider par les valeurs suivantes :

La sécurité : sous tous ses aspects, de toutes les personnes, dans nos rues et nos lieux de rassemblement

L'inclusion : qui se traduit par notre souhait de demeurer accueillants pour toutes les personnes, sans exception, et de demeurer ouverts sur le monde

La reconnaissance : de notre histoire, de nos spécificités, de notre existence au sein d'une grande ville

Le respect : des gens, des lieux et des écosystèmes qui les supportent

L'équité : en prenant des décisions de manière juste et adaptée aux besoins

À la lumière de ce qui est énoncé, nous proposons la vision d'avenir suivante :

LeMoyne, village accueillant au cœur de la ville

Cette vision, pour se réaliser, doit être assise sur des piliers qui nous permettront de nous mobiliser. Nous identifions les trois piliers suivants :

Consolider le sentiment de communauté

Cela permettra de faire converger un ensemble d'activités, de lieux de rassemblement et de services pour toute la population, qui feront battre le cœur de LeMoyne. En réunissant un ensemble de services de proximité, nous espérons qu'émergeront des leaders naturels qui impulseront un dynamisme renouvelé à notre village. Les gens de LeMoyne s'identifient à un noyau villageois qui porte leur identité, plutôt qu'à un secteur.

Repenser la mobilité et les déplacements sur le territoire

Cela permettra de répondre aux enjeux de sécurité routière, notamment pour les enfants, et améliorera notre capacité à nous déplacer depuis, vers et à l'intérieur de LeMoyne. La connectivité entre les deux côtés de la voie ferrée est une condition essentielle pour la qualité de vie des gens.

Miser sur l'innovation et la résilience climatique

Dès aujourd'hui, nous devons organiser le territoire et innover pour assurer la qualité de vie de toutes les personnes, particulièrement dans un contexte de grands défis économiques, sociaux et climatiques.

Adopté à l'unanimité le 27 avril 2024 à 14 h 15 à l'École Lajeunesse

Lisette Bahl, Cathy Chartré, Jean-Philippe Crépeau, Réjean Boucher, Blandine Doyon, Javier Enrique Salom, Michelle Fournier, Lucie Gélinas, Serge Gélinas, Huguette Girard, Robin Lambert, François McNeil, Anne-Marie Philipps, Medalit Quispe, Charlotte Rivard, Lise St-Jean

Les réactions à la vision proposée

120 personnes ont répondu au questionnaire sur la vision entre le 23 mai et le 24 juin 2024. En plus des questions sur les personnes répondantes, le questionnaire comprenait trois sections : les valeurs, l'énoncé de vision et les piliers.

Les valeurs

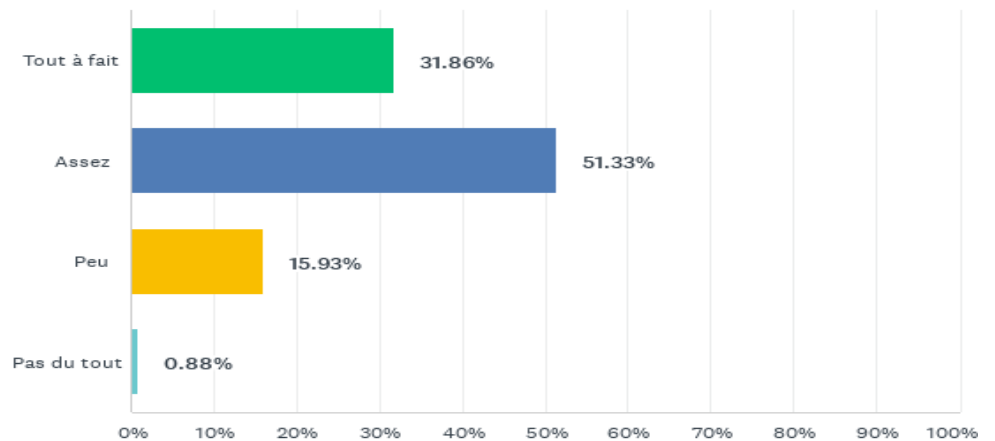
Pour guider leur travail et organiser leur réflexion autour de ce qu'elles souhaitent proposer comme legs pour les gens de Le Moyne, notamment les enfants, les personnes présentes à la journée du 27 avril 2024 ont convenu de se laisser guider par les valeurs suivantes :

- La sécurité
- L'inclusion
- La reconnaissance
- Le respect
- L'équité

Les réponses au questionnaire soumis à la population pour valider leur adhésion à la vision proposée montrent que les cinq valeurs sont considérées comme *très importantes* ou *importantes*. Aucune des cinq n'est *peu* ou *pas importante* selon les résultats. Parmi ces valeurs, les deux qui sont considérées comme les plus importantes par les personnes ayant répondu au questionnaire sont la sécurité (38,05 %) et le respect (30,09 %).

En additionnant les réponses *Tout à fait* (31,86 %) et *Assez* (51,33 %), 83,19 %, soit 94 personnes sur 120, ont répondu de manière positive à la question, « *Selon vous, ces valeurs reflètent-elles Le Moyne ?* ».

Figure 2 : Selon vous, ces valeurs reflètent-elles Le Moyne ?



Source : Rapport synthèse du questionnaire sur la vision proposée, doc. 2.11

L'énoncé de vision

L'énoncé de vision proposé par les 16 personnes ayant participé à la journée de coconstruction est :

Le Moyne, village accueillant au cœur de la ville*.

* Le groupe de 16 personnes ayant l'élaboré l'énoncé de vision a insisté pour utiliser la graphie de l'ancienne ville en un seul mot.

La majorité (77,28 %) des personnes ayant répondu au questionnaire se reconnaissent dans l'énoncé de vision proposé.

Les trois piliers

Trois piliers sur lesquels la vision doit être assise afin de permettre à la population de Le Moyne de se mobiliser pour la réaliser viennent compléter l'énoncé de vision :

- Consolider le sentiment de communauté
- Repenser la mobilité et les déplacements sur le territoire
- Miser sur l'innovation et la résilience climatique

Les trois piliers sont évalués de manière similaire par les personnes répondantes : tous reçoivent une majorité de réponses Tout à fait d'accord (entre 63, 81 % et 68,57 %) et *Plutôt en accord* (entre 27,62 % et 32,38 %). Seules quatre personnes se disent *Plutôt en désaccord* ou *Tout à fait en désaccord* avec chacun des trois piliers.

Bien qu'ils reçoivent un appui équivalent, les personnes répondantes ont été invitées à hiérarchiser les trois piliers. Cet exercice dévoile le pilier considéré comme le plus important pour les personnes ayant répondu au questionnaire, soit *Consolider le sentiment de communauté* (50,94 %).



Accueil général de la vision

Outre la notion de village utilisée dans l'énoncé de vision qui ne fait pas l'unanimité, car elle comporte une connotation négative pour certains, les valeurs, l'énoncé de vision et les piliers proposés sont reçus de manière positive.

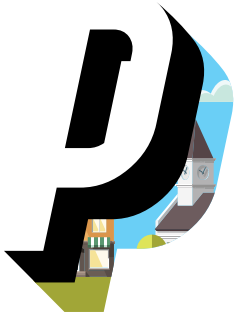
L'adhésion aux valeurs ainsi qu'aux piliers est supérieure à 80 % dans les deux cas. Le choix de *Consolider le sentiment de communauté* comme pilier le plus important est en adéquation avec les propos recueillis et entendus lors des différentes activités de la démarche. L'entraide et l'implication dans leur communauté semblent faire partie de l'ADN de la population de Le Moyne.

L'utilisation du mot village dans l'énoncé de vision afin de représenter une communauté tissée serrée est remise en question par certaines personnes, car il peut avoir un sens péjoratif et réducteur. Malgré tout, une majorité de personnes (soit 70,28 %) se reconnaissent dans cet énoncé.

Quelques personnes remettent en question ou se préoccupent de la suite des choses et demandent que la vision se concrétise, qu'elle ne soit pas que des mots. Une personne a écrit : « *Il faut plus que des mots. Il faut de l'action.*²³ ». Une autre ajoute : « *J'espère que toute la mobilisation débouchera sur des actions concrètes.*²⁴ »

²³ Rapport synthèse du questionnaire sur la vision proposée, doc. 2.11, p. 14

²⁴ *Ibid.*



L'analyse et les recommandations



Dans ce chapitre, l'Office propose une analyse de toute l'information recueillie depuis le début de la démarche. Cette analyse est aussi une mise en relation entre les résultats de la démarche, les enjeux qui s'en dégagent et le mandat confié à l'Office par le conseil de ville, de laquelle découleront des recommandations.

Pour organiser son analyse, l'Office a considéré le contexte propre à Le Moyne et a retenu deux enjeux, qui font l'objet d'une préoccupation importante pour un ou plusieurs groupes significatifs de la population et sur lesquels l'action de la municipalité pourrait avoir un effet. Ces enjeux soulèvent également un questionnement sur les plans culturel et social pour la population de Le Moyne. Ils sont présentés ci-dessous, et soutiennent les recommandations qui sont présentées ensuite.

Considérant la transversalité des enjeux mis en lumière, les recommandations seront présentées et formulées de manière groupée à la fin du chapitre, puisque celles-ci peuvent répondre en tout ou en partie à plus d'un enjeu.

Des éléments contextuels à mettre en évidence

Pour bien comprendre les enjeux relevés et les recommandations faites par l'Office, deux éléments de contexte sont apparus importants à mettre en évidence : les divergences et les convergences entre les deux quartiers et le découpage administratif qui est le reflet des fusions et défusions successives.

Les divergences et les convergences entre les deux quartiers

À l'intérieur de Le Moyne, les gens s'identifient à leur quartier d'origine, souvent à leur paroisse de naissance pour les plus anciens et à leur quartier de résidence pour les plus nouveaux.

Les deux quartiers sont séparés par la voie ferrée. La mobilité à l'intérieur des frontières de Le Moyne est difficile. La frontière physique devient une frontière psychologique.

Les populations respectives sont bien attachées à leur quartier. Les personnes se déplacent entre les deux quartiers en raison de l'offre de services comme l'école, les installations dans les parcs et les organismes communautaires, mais aimeraient obtenir les services dans leur propre quartier. La voie ferrée représente une frontière qui leur fait obstacle et qui est traversée uniquement par obligation.

Toutefois, dès qu'ils se retrouvent dans une situation qui implique des gens de l'extérieur, les divergences de quartiers ou de paroisses se dissipent et ils redeviennent des Lemoynois. Il n'y a pas d'antagonisme entre les deux quartiers. Une participante a comparé la situation au village gaulois d'Astérix en disant qu'ils étaient tous unis contre l'envahisseur !



Le quartier Saint-Maxime est mieux desservi en services et en commerces que Saint-Josaphat en raison de la présence de l'école Lajeunesse et de l'artère commerciale du secteur, la rue Saint-Louis. Il est également mieux connecté au reste de la ville par sa proximité à l'arrondissement de Greenfield Park. Il reste un quartier isolé et enclavé entre le boulevard Taschereau et la ville de Saint-Lambert, mais il l'est moins que Saint-Josaphat.

Chacun des deux quartiers comprend un pôle communautaire très actif.

Un découpage administratif reflète des fusions et défusions successives

En moins de soixante ans, le secteur Le Moyne a vécu plusieurs épisodes de fusions et défusions avec des municipalités voisines. En 1949, les deux paroisses de Saint-Maxime et de Saint-Josaphat ont quitté la ville de Jacques-Cartier pour former Ville LeMoyne. En 2002, au moment des fusions municipales imposées par le gouvernement provincial, les deux paroisses devenues des quartiers ont été fusionnées à l'arrondissement de Saint-Lambert de la nouvelle ville de Longueuil. Puis, lorsque Saint-Lambert a défusionné pour redevenir une municipalité indépendante, la population des deux quartiers a eu la possibilité de choisir par référendum auquel des trois arrondissements restants Le Moyne serait annexé. Le secteur a alors été intégré à l'arrondissement du Vieux-Longueuil²⁵.

Depuis, le secteur Le Moyne semble se chercher une identité et un territoire d'appartenance. Cela se reflète même dans le découpage administratif qui diffère selon les niveaux de gouvernement.

À l'échelle municipale, Le Moyne fait partie de l'arrondissement du Vieux-Longueuil, mais il en est séparé par le boulevard Taschereau, ce qui crée une rupture et isole le secteur du reste de l'arrondissement.

À l'échelle provinciale, le secteur Le Moyne fait partie du territoire du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Centre au même titre que les arrondissements de Saint-Hubert et de Greenfield Park. Le reste de l'arrondissement du Vieux-Longueuil dont Le Moyne fait partie est desservi par le CISSS de la Montérégie-Est. Le découpage du Centre de services scolaire Marie-Victorin est semblable à celui du CISSS puisque Le Moyne fait partie du district C au même titre que l'arrondissement de Greenfield Park et qu'une partie de l'arrondissement de Saint-Hubert alors que le reste de l'arrondissement du Vieux-Longueuil fait partie d'un autre district²⁶.

Le Moyne fait partie du territoire de la table de concertation Développement Social Vieux-Longueuil (DSVL) puisque situé dans l'arrondissement du Vieux-Longueuil. Le secteur possède une Table de vie de quartier qui, elle, est pilotée par une organisatrice communautaire du CISSS Montérégie-Centre.

Le découpage administratif à l'échelle municipale ne semble pas tenir compte des ruptures du territoire, notamment la barrière créée par le boulevard Taschereau.

Le Moyne semble être un secteur oublié ou noyé dans la ville de Longueuil. Une bonne partie de sa population ne semble pas ressentir d'appartenance à aucun des trois arrondissements. En ce sens, une personne a écrit : « *Je tiens à mon LeMoyne la petite ville souvent oubliée de Longueuil.*²⁷ »

Administrativement, le secteur est lié à l'arrondissement du Vieux-Longueuil duquel la population devrait pouvoir obtenir des services de loisirs notamment. Toutefois, le secteur est physiquement plus près de l'arrondissement de Greenfield Park et de la ville de Saint-Lambert en raison de la barrière créée par le boulevard Taschereau. Cette situation est bien expliquée dans un commentaire déposé

25 Le 30 janvier 2005, 29 % de la population inscrite sur la liste électorale, soit 1 134 personnes, a voté pour déterminer à quel arrondissement de la nouvelle ville de Longueuil Le Moyne serait intégré. 63 % (707 voix) ont voté pour l'arrondissement du Vieux-Longueuil, 32 % (364 voix) pour l'arrondissement de Greenfield Park et 5 % (52 voix) pour l'arrondissement de Saint-Hubert. Courrier du sud, p. 1 et 3, Édition du 5 février 2005 : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4554337>

26 Carte du territoire du Centre de services scolaire Marie-Victorin, <https://cssmv.gouv.qc.ca/gouvernance/conseil-dadministration/designation/membres-representant-les-parents/nouveaux-districts-nouveau/>

27 Synthèse du questionnaire sur la vision proposée, doc. 2.11, p. 12

à même le questionnaire sur la vision proposée : « *J'habite Le Moyne depuis plus de 12 ans. [...] Je fréquente le Vieux Saint-Lambert et Greenfield Park au cours de mes activités courantes, et je connais leurs services, leur programmation, [...] etc. Le Moyne ne me paraît qu'être un triangle au confluent de milieux plus actifs. Je serais heureuse de participer si je savais comment !²⁸* »

Les chevauchements des découpages administratifs entre les échelles de gouvernement sont décrits comme difficiles à naviguer, selon quelques intervenants du milieu communautaire. Aucune personne rencontrée au sein de la population n'a cependant formulé de commentaires, qu'ils soient positifs ou négatifs, au sujet de l'appartenance de Le Moyne à l'arrondissement du Vieux-Longueuil, ni n'a remis en question le résultat du référendum de 2005 survenu pour choisir l'arrondissement d'appartenance de Ville LeMoyne à la suite de la défusion de Saint-Lambert de la ville de Longueuil.

Enjeu 1

La disparition des lieux de rencontres

Dès la première soirée d'information de la présente démarche participative et à chaque activité, il a été fait mention du manque de locaux ou de lieux disponibles pour se rencontrer et organiser des activités.

Certaines personnes demandent une programmation d'activité en tout genre et pour tous les âges, mais ce sont surtout des lieux de rencontre où il serait possible pour la population d'organiser des événements qui sont réclamés.

Le centre Lajeunesse, le centre Saint-Maxime et l'ancienne école Sainte-Agnès sont mentionnés comme des lieux qui offraient autrefois des activités et des lieux de rassemblement à la population de Le Moyne. À plusieurs reprises, il a été mentionné que le centre Lajeunesse qui héberge actuellement l'organisme Virtuose Centre Acrobatique ne dessert pas la population de Le Moyne en raison de la nature des activités qui s'y déroulent. Le centre offre des programmes spécialisés en trampoline, tumbling et cheerleading.

Les personnes participantes ont identifié une panoplie de lieux ou d'édifices qui pourraient être convertis pour répondre à ce besoin de se rassembler.

Enjeu 2

La superposition des discontinuités

On remarque plusieurs discontinuités sur le territoire et au sein de la population. Sans nécessairement être vécues comme des problèmes ou créer des conflits de cohabitation, ces discontinuités sont des différences qui semblent vécues comme pouvant exister en parallèle sans se côtoyer. Cela rend difficile la mise en relation des réalités vécues de part et d'autre. Cela s'observe notamment entre les diverses générations de personne ; entre les personnes installées depuis longtemps et celles nouvellement arrivées sur le territoire ; entre les personnes œuvrant dans le milieu communautaire ou bénéficiant de leurs services et les personnes n'y recourant pas ; entre les deux paroisses.

Les commentaires laissés par les personnes ayant répondu au questionnaire, mais aussi les propos recueillis lors des ateliers sont dans plusieurs cas empreints de nostalgie de l'ancienne Ville LeMoyne : sa vie communautaire, les loisirs, l'appellation, le sentiment de communauté.

Pour les nouveaux résidents ou les plus jeunes, leur identité n'est que peu ou pas définie autour de

²⁸ Ibid.

Le Moyne. Ils habitent Longueuil, qu'ils ont choisi pour une variété de motifs, allant de l'accessibilité du logement ou des propriétés jusqu'à la proximité de Montréal et des grandes artères de déplacement. Certains ne connaissaient pas le nom de leur quartier au début de la démarche.

Il semblerait que la liaison entre les deux populations (celle de longue date et celle nouvellement installée) de ce même territoire soit difficile à établir. Cela n'est cependant pas attribuable à un rejet réciproque entre les deux groupes. Une hypothèse serait qu'il manque d'occasions et de lieux pour que les réalités puissent connecter.

On constate aussi une différence entre les personnes gravitant autour du milieu communautaire et la population en général. Le milieu communautaire est très actif, dévoué et organisé. Il fait la fierté de la population du secteur et lui rend des services essentiels. Sans être hermétique, le milieu communautaire forme en quelque sorte une communauté dans la communauté. Même si les activités qu'il organise sont ouvertes à toutes et tous, l'information sur celles-ci se rend difficilement à la population en général qui y participe peu.

Le territoire est aussi marqué de discontinuités physiques, celles les plus souvent évoquées étant la voie ferrée et le boulevard Taschereau.

Probablement en raison de l'enclavement du secteur, le milieu communautaire prend une place plus importante qu'ailleurs dans l'organisation d'activités sportives et culturelles.

Toutes ces réalités décrites ci-dessus semblent co-exister harmonieusement, mais avec peu ou pas de perméabilité. Pourtant, les personnes participantes témoignent de leur ouverture à l'autre, laissant croire que le milieu est disposé à établir des connexions entre celles-ci.

Les recommandations

Dans le cadre de la démarche *Mon Le Moyne à moi !*, le processus de réflexion collective auquel s'est soumise et engagée la population avait autant sinon plus de valeur que les recommandations en elles-mêmes.

En s'appuyant sur les trois piliers de la proposition de vision, sur les deux enjeux relevés et conformément au souhait de la population qui appuie fortement la majorité des éléments proposés dans la vision coconstruite par le milieu, l'Office recommande que la Ville intègre les principaux éléments de celle-ci dans sa planification pour le secteur Le Moyne et qu'elle travaille à reconnecter le milieu autant en créant des lieux et des moments de rencontre qu'en atténuant les fractures physiques du territoire.

La section « *collecte de l'information* » du présent rapport regorge d'exemples concrets afin de mettre en œuvre les éléments de la vision proposée et les recommandations qui suivent.



Consolider le sentiment de communauté

La population de Le Moyne et les organismes actifs sur son territoire manquent d'installations en tout genre pour pouvoir socialiser et profiter de leur milieu de vie conformément à leurs aspirations. L'Office recommande à la Ville de planifier des interventions sur le territoire visant à

favoriser les rencontres au sein de la communauté.

Ces interventions peuvent être de deux ordres. En premier lieu, en aménageant ou en facilitant l'aménagement par des groupes du milieu de lieux physiques, tels que ceux décrits par les personnes participantes à la démarche (marchés, cafés, salle communautaire, etc.). En deuxième lieu, par la programmation ou le soutien à l'organisation d'événements qui permettraient à la population de se côtoyer.

Parmi les bénéfices attendus figure entre autres la création d'interfaces permettant aux différents groupes de la population de se rencontrer, contribuant ainsi à une cohésion sociale accrue.

2

Repenser la mobilité et les déplacements sur le territoire pour améliorer la sécurité et pour reconnecter le milieu, en priorisant les alentours de la voie ferrée

L'Office recommande à la Ville de poser des gestes visant à atténuer les effets des barrières physiques qui fractionnent le territoire, notamment entre Saint-Maxime et Saint-Josaphat, mais aussi avec le reste de la Ville.

À cet égard, il serait souhaitable de revoir en priorité les aménagements aux alentours de la voie ferrée qui sépare le secteur Le Moyne en deux pour augmenter le confort des usagers, particulièrement celui des piétons. Par une série d'interventions sur laquelle la Ville a une capacité d'action directe, il est envisageable de voir à l'embellissement de cette portion de territoire, ainsi qu'à l'installation de mobilier urbain. Cela aura pour effet d'accroître le sentiment de sécurité des piétons et autres usagers de la route, tout en atténuant les nuisances et inconforts générés par la présence de la voie ferrée, pendant et hors des périodes de passage des trains.

Dans la même foulée, il est aussi recommandé que la Ville poursuive ses représentations auprès des propriétaires de la voie ferrée pour trouver un moyen d'améliorer significativement le passage à niveau du point de vue de tous les publics qui y circulent.

Enfin, la Ville est encouragée à examiner les moyens d'améliorer la desserte en transports collectifs et actifs sur le territoire de Le Moyne, ainsi que vers et depuis Le Moyne, pour donner plus de mobilité à la population et atténuer l'isolement de Le Moyne du reste de la Ville.

3

Soutenir l'émergence de leaders de la communauté en créant un comité de suivi de la vision

En réponse à la volonté exprimée de prise en charge du milieu par lui-même, ainsi qu'en réponse à l'espoir que cette démarche suscite, pourvu qu'il puisse compter sur un soutien, notamment en matière d'aménagement du territoire et de mise à disposition d'espaces communautaires adéquats, il est proposé à la Ville de former et animer un comité de suivi de la présente démarche.

Ce comité de suivi devrait inclure dans sa composition des membres de la population, des acteurs sociocommunautaires (y compris une personne de la Table vie de quartier) et des personnes représentant la Ville, notamment la direction du développement social, sans exclure d'autres directions, comme l'urbanisme par exemple. Parmi les membres de la population, il serait à



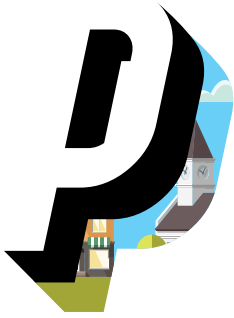
propos de s'assurer d'une diversité de profils qui ne se limite pas aux personnes à l'emploi ou bénéficiaires des organismes qui desservent le milieu, pour ne pas reproduire les discontinuités mises en lumière par la démarche.

Le mandat du comité pourrait consister à conseiller la Ville sur les moyens concrets à privilégier pour que puisse se réaliser la vision, ainsi que sur les moyens de mettre en œuvre ou de soutenir la réalisation des éléments qui émergent de cette même vision.

Le plan de travail du comité pourrait notamment inclure un approfondissement des éléments suivants :

- Appellation et signature du lieu pour marquer le territoire et rendre explicite sa spécificité.
- Identification de lieux qui pourraient être convertis avec un appui institutionnel en espaces communautaires ouverts à une diversité de personnes et de groupes du territoire de Le Moyne.
- Organisation d'événements pour la population du secteur
- Identification de mesures pour améliorer la mobilité
- Identification de projets pilotes qui répondent au pilier sur l'innovation et la résilience climatique de la vision émanant de la démarche. Cela est d'autant plus intéressant que Le Moyne est un milieu relativement petit et isolé du reste de la Ville, ce qui permet d'évaluer avec plus de justesse les effets de projets pilotes.

Le comité pourrait annuellement effectuer un bilan des avancements de la mise en œuvre de la vision, bilan qui serait rendu public et partagé, dans un format à déterminer, avec la population de Le Moyne, et plus largement, de Longueuil.



Annexe 1 : Le mandat



Le mandat

Le 22 août 2023, le conseil de la Ville de Longueuil a mandaté l'Office de participation publique de Longueuil afin de « réaliser une démarche participative portant sur l'identité et le devenir souhaitable de LeMoyne ».

Objets à soumettre à la population :

- Révéler et reconnaître les références et sensibilités identitaires propres aux citoyens, commerçants et groupes communautaires du secteur LeMoyne,
- Coconstruire une vision de revitalisation avec les différents groupes du quartier à partir des enjeux vécus.

Territoire d'étude

L'étude devra permettre la mise en lumière des points de convergence et de divergence entre les quartiers Saint-Maxime et Saint-Josaphat.

La mobilisation citoyenne étant parfois plus difficile dans les quartiers vulnérables, il est souhaitable que la démarche de recrutement des participants soit "proactive", par exemple par la tenue d'activités participatives au sein des écoles, primaires et secondaires, ou des lieux habituellement fréquentés pour les activités communautaires.²⁹ »

L'Office a été mandaté en vertu de l'article 54.23 al. 1 par. 4° de la *Charte de la Ville de Longueuil* qui stipule que l'Office a pour fonction de « tenir sur tout projet ou sujet d'intérêt désigné par le conseil ou le comité exécutif de la ville et à la demande de l'un ou de l'autre, toute activité de participation publique sur le territoire de la ville³⁰ ».

Les personnes-ressources de la Ville de Longueuil

Marie-Claude Durette, cheffe de division, Direction de la culture, du sport, développement des communautés

Raphaël Massé, conseiller en développement social, Direction de la culture, du sport, développement des communautés

Stéphanie Briaud, conseillère en développement culturel, Direction de la culture, du sport, développement des communautés

²⁹ Sommaire décisionnel SD-2023-2229, doc. 11, p. 2

³⁰ Office de participation publique de Longueuil, Modalités de fonctionnement et règles de procédure, Annexe 1 - Projet de Loi no 209, Loi concernant la Ville de Longueuil, sanctionné le 10 juin 2022



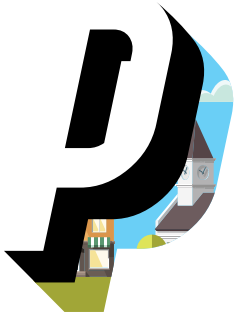
La mobilisation et les communications

Date	Activités de communication ou de mobilisation
De septembre 2023 à juin 2024	Participation à la Table vie de quartier – Le Moyne
De février à juin 2024	Publication hebdomadaire sur nos réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et sur les pages Facebook de groupes concernées
25 janvier 2024	Visite du secteur de Le Moyne par l'équipe de l'Office
1er février 2024	Publicité dans le journal Le Courrier du Sud
Semaine du 5 février 2024	Distribution d'accroche-porte dans tout le secteur Le Moyne et distribution d'affiches dans les organismes communautaires et municipaux
2 mars 2024	Participation à l'activité cabane à sucre organisé par la Table vie de quartier
2 mai 2024	Publicité dans le journal Le Courrier du Sud
9 mai 2024	Distribution en porte-à-porte de plus de 2 500 cartons publicitaires
Semaine du 13 mai 2024	Distribution d'affiches et de cartons publicitaires dans les organismes communautaires et municipaux Envoi de publicité via le bulletin électronique de l'école Lajeunesse
22 mai 2024	Rencontre avec les résidentes de l'organisme L'Envol pour faire remplir le questionnaire sur la vision proposée
30 mai 2024	Rencontre avec des usagers du Frigo du coin pour faire remplir le questionnaire sur la vision proposée
5 juin 2024	Rencontre avec les résidents de la maison Louis-Brossard pour faire remplir le questionnaire sur la vision proposée
10 juin 2024	Rencontre avec les usagers du Comité d'action populaire Le Moyne pour faire remplir le questionnaire sur la vision proposée

Les personnes participantes

Liste des personnes ayant pris la parole lors des activités de la démarche (en ordre alphabétique) :

France Aubrey	Francine Fournier	Linda Marcotte
Lisette Bahl	Michelle Fournier	Diane Martel Bariteau
Marie-Thérèse Bélanger	Diane Gariépy	Jean Ménard
Réjean Boucher	Pierre-Olivier Gignac	Serge Monast
Jean Boutet	Denise Girard	Guy Potvin
Lise Bolduc	Louise Gravel	Madalit Quispe
Gabrielle Bolduc Lizotte	Gilles Grégoire	François Renaud
Ghislaine Brousseau-Plante	Pascal Héroux	Richard Renaud
François Bouthillier	Sara Joseph	Liam Riendeau-Plante
Monique Brisson	Johanne Joyal	Charlotte Rivard
Richard Caissy	Christiane Lafaille	Jean-Claude Rousseau
Émilie Caron	Robin Lambert	Javier Henrique Salom
Bibiane Castonguay	Lyne Lareau	Lise St-Jean
Ghislaine D'Aragon	Danielle Lavigne	Réjean Talbot
Laurence Deslauriers	Ginette LeBlanc	Kim Tessier
Jaison Espinal	Éloi Leclerc	
Jefferson Espinal	François Leclerc	
Jean-Marie Ekwalla	Anne-Marie Philipps	



Annexe 2 : Le dossier documentaire



Documentation relative au mandat

1.1 Résolution du conseil ordinaire de la Ville de Longueuil (CO-230822-2.2)

1.2 [Résolution du comité exécutif de la Ville de Longueuil \(CE - 230809-12.2\)](#)

Documentation relative à la démarche participative

2.1 [Plan de participation publique pour le secteur Le Moyne](#)

2.2 [CR de la rencontre de démarrage avec la Ville de Longueuil](#)

2.3 [CR de la rencontre de préconsultation du 24 janvier 2024](#)

2.4 [Guide d'auto-animation pour l'activité Raconte-moi un souvenir](#)

2.5 [Matériel pour l'activité Raconte-moi un souvenir](#)

2.6 [Matériel pour l'activité Parle-moi de ton quartier](#)

2.7 [Matériel pour l'activité parle-moi de ton quartier – enfants](#)

2.8 Vidéo résumé des visites guidées du 14 et 16 mars 2024 : <https://youtu.be/efH86hb6iDA>

2.9 [Proposition de vision – 27 avril 2024](#)

2.10 [Rapport synthèse de l'étape Raconter](#)

2.11 [Rapport synthèse du questionnaire sur la vision proposée](#)

Documentation déposée par la Ville de Longueuil

3.1 [Document d'information](#)

3.1.1 [Document d'information - version accessible](#)

3.2 [Carte du secteur Le Moyne](#)

3.3 [Programme particulier d'urbanisme \(PPU\) Le Moyne - 2012](#)

Documents et liens utiles

4.1 [Portrait de la jeunesse de Le Moyne – 2016](#)

4.2 Plan d'urbanisme de la Ville de Longueuil – 2021 :
<https://longueuil.quebec/fr/services%2Fplan-urbanisme>



4.3 Programme particulier d'urbanisme de la rue Saint-Louis : https://cms.longueuil.quebec/sites/default/files/medias/2021-08/Plan%20urbanisme_Partie%206.2%20-%20Les%20programmes%20particuliers.pdf

Documentation relative aux séances publiques

5.1 [Présentation de la Ville de Longueuil – 27 février 2024](#)

5.2 [Présentation de l'Office de participation publique de Longueuil – 27 février 2024](#)

5.3 Lien vers l'enregistrement de la soirée d'information du 27 février 2024 :
<https://youtube.com/live/cMwYWWLTv9k?feature=share>

5.4 [Lettre des suivis de la soirée d'information](#)

5.4.1 [Lettre de réponse de la Ville de Longueuil](#)

5.5 [Présentation de l'Office de participation publique de Longueuil – 23 mai 2024](#)

5.6 Lien vers l'enregistrement de la séance publique du 23 mai 2024 :
<https://www.oppl.quebec/demarche/mon-le-moyne-a-moi/dossier-documentaire/>

Contributions reçues

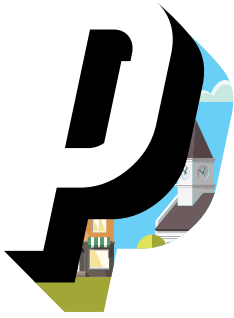
6.1 [Johanne Joyal](#)

6.2 [Pascal Héroux](#)

6.3 [Javier Salom](#)

6.4 [Émilie Caron](#)

6.5 [Denise Girard](#)



Annexe 3 : Le matériel développé pour les activités *Raconte-moi un souvenir*



RACONTE-MOI UN SOUVENIR
Le matériel d'animation

Mon Le Moyne à moi!
Démarche participative sur l'identité et le devenir du secteur Le Moyne

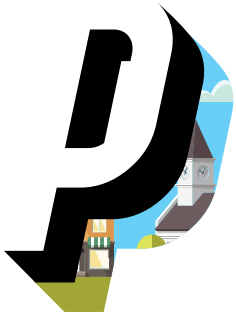
Guide d'animation
Raconte-moi un souvenir !

Raconte-moi ton souvenir !
Nom : _____
Titre de votre souvenir : _____
Moment du souvenir : _____

Visite du quartier
Noms des membres de l'équipe : _____
Saison de la visite : _____
Votre cousin Paul qui habite à Saint-Louis-du-Ha-Ha! vient passer la fin de semaine chez-vous.
Qu'est-ce que vous lui faites faire dans Le Moyne?

	Samedi	Dimanche
AM		
PM		
Soirée		

Timeline: 1950, 1960, 1970, 1980, 2010, 2020



Annexe 4 : Le matériel développé pour les activités *Parle-moi de ton quartier*



PARLE-MOI DE TON QUARTIER
Le matériel d'animation

Parle-moi de ton quartier
Noms des membres de l'équipe:
Après avoir discuté autour de la carte, répondez aux questions en équipe.
Qu'est-ce que vous aimez le plus de votre quartier ?
Mettre une ★ à côté de la chose la plus importante pour votre équipe.

Parle-moi de ton quartier
Nom :
Mon quartier :
Ce que j'aime de mon quartier.
Ce que je n'aime pas de mon quartier.

Parle-moi de ton quartier
Quel est votre rêve complètement fou pour Le Moyne ?

Logo: **PROJET DE PARTICIPATION PUBLIQUE**



OFFICE DE
**PARTICIPATION
PUBLIQUE**
DE LONGUEUIL



1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 552
Longueuil (QC) J4K 5G4
450 463-7203
www.oppl.quebec